

Procès-verbal

Ce procès-verbal reflète les buts et les conclusions de la 48^e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE.

PROJET DE PROCÈS-VERBAL DE LA 48^E RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE

Table des matières

48-1 Accueil et adoption de l'ordre du jour	3
48-2 Rapport du Secrétariat	3
Document du Secrétariat 48-2-A Priorités stratégiques de l'ITIE pour la période 2021-2022	3
Document du Conseil d'administration 48-2-A Rapport d'avancement de la mise en œuvre	4
Document du Conseil d'administration 48-2-B Rapport d'avancement de la sensibilisation.....	5
48-3 Rapport de la Banque mondiale	7
48-4 Rapport du Comité de Mise en œuvre.....	8
Document du Conseil d'administration 48-4-A Mesures relatives aux échéances de soumission des rapports et des demandes de prorogation.	8
Document du Conseil d'administration 48-4-B La transition énergétique et l'ITIE : priorités et prochaines étapes	9
Document du Conseil d'administration 48-4-C Évaluation indépendante de l'ITIE	10
48-5 Rapport du Comité de Comité de Candidature et de Sensibilisation	11
Document du Conseil d'administration 48-5 Évaluation de candidature : Équateur.....	11
48-6 Rapport du Comité de Gouvernance et de Supervision	12
Document du Conseil d'administration 48-6 Accroissement de la transparence et de la redevabilité dans les prises de décision du Conseil d'administration	12
48-7 Rapport du Comité de Validation	13
Document du Conseil d'administration 48-7-A Projet d'ébauche pour un nouveau modèle de Validation	13
Document du Conseil d'administration 48-7-B Rapport du Comité de Validation	15
48-8 Rapport du Comité des Finances.....	16
Document du Conseil d'administration 48-8 Plan de travail pour 2021	16
48-9 Autres questions.....	16
Annexe 1 – Liste des participants	19

48-1 Accueil et adoption de l'ordre du jour

La Très honorable présidente du Conseil d'administration de l'ITIE, Helen Clark, déclare la réunion ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil pour cette seconde réunion virtuelle du Conseil d'administration de l'ITIE. Elle reconnaît les difficultés auxquelles l'ensemble des pays mettant en œuvre l'ITIE et des parties prenantes sont confrontés du fait de la nouvelle réalité engendrée par la COVID-19 et elle remercie l'engagement continu démontré par toutes les personnes présentes à l'égard de la durabilité de l'ITIE. Elle souligne que l'ITIE est plus pertinente que jamais et que ses parties prenantes doivent continuer à prévenir le risque de réapparition de pratiques de corruption lorsque les mécanismes de supervision sont soumis à des tensions. Elle rappelle le rôle essentiel de la société civile pour protéger l'espace civique et aider les pays à suivre la Norme ITIE. Elle souligne également l'intérêt commun partagé par toutes les parties prenantes de l'ITIE à atteindre des normes élevées de redevabilité et à minimiser le risque de corruption.

La présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'administration et fait état de la procédure habituelle d'approbation des différentes conclusions auxquelles le Conseil d'administration parvient au cours de ses réunions par le biais de ses procès-verbaux. Elle rappelle au Conseil d'administration que les délibérations sont confidentielles et que le procès-verbal sera rendu public après approbation par voie de Circulaire du Conseil d'administration.

Le projet d'ordre du jour est approuvé.

48-2 Rapport du Secrétariat

Document du Secrétariat 48-2-A Priorités stratégiques de l'ITIE pour la période 2021-2022

Mark Robinson explique que ce document vise à rassembler les décisions clés du Conseil d'administration à la lumière de la crise de COVID-19 et à fournir un cadre stratégique pour les plans de travail annuels du Secrétariat, avant la Conférence mondiale de 2022.

Les membres du Conseil d'administration soulèvent les problématiques suivantes :

- Certaines des priorités stratégiques décrites pourraient éventuellement contribuer à un élargissement excessif du mandat de l'ITIE. Les entreprises travaillent avec d'autres organisations sur des problématiques liées au changement climatique, à la transition énergétique et aux critères ESG. Il faudrait plutôt mettre l'accent sur la manière dont d'autres partenaires de premier plan dans ce domaine peuvent utiliser les données ITIE.
- L'ITIE doit trouver un équilibre entre le souhait d'un avenir moins pollué par le carbone et la prise en compte des défis liés à la pauvreté énergétique auxquels sont confrontés de nombreux pays mettant en œuvre l'ITIE, en particulier dans le contexte de la COVID-19.
- Le document doit inclure une déclaration sur la réduction de l'espace civique dans le contexte de la COVID-19, et signaler que la gouvernance des ressources naturelles sera essentielle pour une reprise économique rapide des pays.
- Des rapports détaillés sur l'emploi et le contenu local doivent figurer dans les priorités, étant donné l'impact de la crise de COVID-19 sur l'emploi dans des régions telles que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

- En ce qui concerne la lutte contre la corruption, une approche beaucoup plus pédagogique et préventive doit être encouragée, en évitant les chevauchements avec le travail d'autres acteurs actifs dans la lutte contre la corruption et en renforçant les capacités au sein des Groupes multipartites.
- Bien que la transition énergétique soit un thème clé, l'ITIE doit prendre en compte les priorités des pays. Un appui financier et technique sera nécessaire pour mener des études et des analyses d'intérêt national, afin de guider les pays vers une transition réussie.
- La transparence en matière de propriété effective est une priorité élevée, avec la nécessité de renforcer les efforts de plaidoyer, de communication et de sensibilisation, ainsi que la collaboration avec les entreprises.
- L'évasion fiscale reste une préoccupation majeure pour les pays mettant en œuvre l'ITIE et doit être traitée par la divulgation des coûts de production et des prix de transfert.

Mesure :

- Le Secrétariat international devra refléter les retours d'information des membres du Conseil d'administration dans un document mis à jour sur les priorités stratégiques de l'ITIE qui sera transmis au Comité de Mise en œuvre et au Conseil d'administration pour information.

Document du Conseil d'administration 48-2-A Rapport d'avancement de la mise en œuvre

Mark Robinson fournit un résumé du rapport d'avancement de la mise en œuvre, en soulignant les sections sur le financement de la mise en œuvre de l'ITIE et le coup de projecteur sur le renforcement de l'engagement communautaire. Il explique également que le Fonds de Réponse Rapide tel qu'envisagé lors de la précédente réunion du Conseil d'administration ne sera pas créé, mais que l'accent continuera d'être mis sur une aide technique intensifiée pour les pays nécessitant un soutien urgent en réponse à la crise économique et à la pandémie sanitaire. Mark Robinson annonce également l'attribution d'une subvention majeure de la Fondation BHP pour un programme sur la transparence en matière de propriété effective en collaboration avec Open Ownership.

Les membres du Conseil d'administration soulèvent les problématiques suivantes :

- L'ITIE n'est efficace que dans la mesure où les structures de gouvernance qui sont mises en place dans un pays le sont aussi, comme le montrent les développements récents au Myanmar soulignés dans une lettre par les collègues des entreprises et de la société civile. Alors que le Conseil d'administration discute du nouveau modèle de Validation, il est important d'encourager les progrès en matière d'engagement de la société civile et de gouvernance dans les pays mettant en œuvre l'ITIE.
- Des analyses des obstacles à la participation des acteurs locaux de la société civile et des communautés locales doivent être incluses dans les évaluations de l'engagement de la société civile. Des exemples de limitations de l'espace de la société civile en République dominicaine et au Honduras illustrent l'importance de renforcer l'engagement de la société civile au niveau du Groupe multipartite, mais aussi de fournir un soutien sur la manière de travailler avec les communautés au niveau local.
- La section thématique sur le financement doit mettre en évidence ce que le Secrétariat de l'ITIE peut faire en termes d'évaluation des dépenses nécessaires pour les secrétariats

nationaux et comment les pays peuvent apprendre les uns des autres au sujet d'une mise en œuvre rentable. Davantage de données et d'analyses sont nécessaires pour étayer l'affirmation selon laquelle les divulgations systématiques sont moins coûteuses que la déclaration ITIE actuelle.

- La collecte de fonds et la mobilisation de revenus sont des éléments essentiels. Il convient de prioriser le soutien aux pays mettant en œuvre l'ITIE dans un contexte où la mise en œuvre de la Norme est rendue encore plus difficile par l'impact de la crise de COVID-19.
- Le coup de projecteur sur l'engagement communautaire doit mettre en évidence le rôle que les entreprises extractives peuvent jouer aux niveaux local et international pour soutenir ces efforts.
- Il faut saluer le soutien accru à la transparence en matière de propriété effective apporté par le biais du programme en collaboration avec Open Ownership, l'accent étant mis sur l'engagement avec les acteurs concernés pour renforcer les capacités dans le pays.
- La déclaration assouplie offre la possibilité de mettre en avant les informations dont les décideurs ont besoin. Outre la pandémie de COVID-19, de nombreux pays sont confrontés à une crise de la dette, souvent liée à la baisse des revenus provenant des ressources extractives. Les pays ont besoin d'un soutien urgent pour associer les débats politiques sur la réduction de la dette à la mobilisation des ressources.

Mesure :

- Le Secrétariat international devra publier le rapport sur le renforcement de l'engagement communautaire.
- Le Secrétariat international devra renforcer le soutien aux pays mettant en œuvre l'ITIE en matière de collecte de fonds et de mise en œuvre rentable et encourager l'apprentissage par les pairs entre les pays.

Document du Conseil d'administration 48-2-B Rapport d'avancement de la sensibilisation

Andrew Irvine, du Secrétariat international, présente le rapport d'avancement de la sensibilisation, en soulignant les points suivants :

- L'Équateur a soumis sa candidature à l'ITIE en août 2020.
- La Tunisie devrait soumettre sa candidature plus tard dans l'année.
- L'Angola a déclaré son intention de mettre en œuvre l'ITIE. Le Secrétariat est actuellement en pourparlers avec des parties prenantes dans le pays et se réjouit de l'aide apportée par des partenaires pour soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre de l'ITIE.
- Depuis la réunion du Conseil d'administration du mois de juin, la Gambie, le Gabon, le Soudan et l'Ouzbékistan ont tous manifesté un intérêt pour la mise en œuvre de l'ITIE.
- Le Liban demeure désireux de soumettre une candidature.
- La Nigeria National Petroleum Corporation (NNPC), Alcoa, Sibanye-Stillwater et la Fondation Lundin ont rejoint l'ITIE en tant qu'entreprises la soutenant.

Andrew Irvine aborde brièvement une question de processus concernant la candidature de la Guinée équatoriale à l'ITIE, en fournissant les éléments suivants :

- La Guinée équatoriale a soumis une candidature à l'ITIE le 26 octobre 2019. Le Conseil d'administration a discuté de cette candidature lors de sa réunion à Oslo en février 2020 et a décidé qu'elle ne fournissait pas d'éléments de preuve suffisants pour démontrer un engagement envers les cinq Exigences de l'ITIE en matière d'adhésion.
- Le Secrétariat a mené des « missions virtuelles » de juin à août 2020 pour recueillir des informations supplémentaires et les points de vue des parties prenantes sur l'exhaustivité du processus ITIE en Guinée équatoriale. Le Secrétariat a ensuite préparé une mise à jour de l'évaluation de la candidature de la Guinée équatoriale, qui a été examinée par le Comité de Candidature et de Sensibilisation le 21 septembre 2020.
- Le Comité de Candidature et de Sensibilisation a discuté de cette évaluation mise à jour, mais n'a pas pris la décision de fournir une recommandation au Conseil d'administration, étant entendu que le Gouvernement de la Guinée équatoriale avait l'intention de retirer sa candidature et de la soumettre à nouveau à une date ultérieure.
- Le 22 septembre 2020, le président de la Commission nationale et le ministre des Mines et des Hydrocarbures de la Guinée équatoriale ont adressé une lettre au Secrétariat international, qui a été jointe au rapport d'avancement de la sensibilisation pour information. Cette lettre reconnaissait que la Guinée équatoriale n'était pas en mesure de faire des progrès pour répondre aux Exigences de l'ITIE en matière d'adhésion en raison de la pandémie de COVID-19.
- La Commission nationale a réitéré son engagement envers le processus ITIE et a demandé le report de l'examen par le Conseil d'administration de la candidature de la Guinée équatoriale à l'ITIE.
- Depuis février 2020, le Secrétariat n'a pas reçu d'informations supplémentaires de la part de la Guinée équatoriale à l'appui de sa candidature initiale. Les lacunes rencontrées dans la prise en compte des Exigences 1.3, 1.4 et 1.5 n'ont pas été comblées. En vertu de l'Exigence 1.5, le plan de travail n'a pas été mis à jour.
- La candidature soumise il y a un an est obsolète. Le Secrétariat a recommandé au Conseil d'administration de considérer la candidature de la Guinée équatoriale à l'ITIE comme étant retirée et d'encourager la Guinée équatoriale à soumettre une nouvelle candidature une fois les Exigences de l'ITIE en matière d'adhésion satisfaites.

Diana Kaissy, présidente du Comité de Candidature et de Sensibilisation, fournit les éléments suivants :

- Le Secrétariat a consacré des ressources importantes à la réalisation de « missions virtuelles » et à la mise à jour de son évaluation de la candidature de la Guinée équatoriale.
- Le Comité de Candidature et de Sensibilisation a été informé de l'évaluation, mais a reporté sa décision suite à l'indication à l'effet que le gouvernement guinéen allait retirer sa candidature.
- La lettre de la Commission nationale au Secrétariat confirmant ce retrait contenait un message ambigu, créant une confusion quant à savoir si la Commission demandait le retrait ou le report de la candidature.
- Le retrait à ce stade permettrait d'éviter le rejet de la candidature et laisserait à la Guinée

équatoriale le temps d'apporter des améliorations et de soumettre à nouveau sa candidature.

- Un report rallongerait un processus déjà trop long et conduirait à une candidature fragmentaire.
- Diana Kaissy est d'accord avec la recommandation du Secrétariat selon laquelle la meilleure voie à suivre pour le Secrétariat, le Conseil d'administration et surtout la Guinée équatoriale consisterait à attendre que le pays soumette une nouvelle candidature une fois qu'il aura pleinement satisfait aux exigences d'adhésion à l'ITIE.

Les membres du Conseil d'administration font les commentaires suivants :

- La Guinée équatoriale a fait des progrès en ce qui concerne la résolution des problèmes liés à l'espace civique. Le Conseil d'administration devra faire preuve de souplesse dans l'admission des pays, en reconnaissant que l'ITIE est un processus qui améliore la gouvernance et profite au public avec le temps.
- Le Secrétariat devra apporter son soutien à la Guinée équatoriale dans la préparation de sa candidature et la mise en œuvre de l'ITIE.
- Le Conseil d'administration et le Secrétariat devront envisager une évaluation de l'espace civique en Guinée équatoriale et travailler avec les partenaires, en particulier les organisations de la société civile et les entreprises, pour éduquer et soutenir la Guinée équatoriale dans l'amélioration de l'espace civique.
- Le Secrétariat devra envisager une stratégie pour documenter et prôner la candidature à l'ITIE auprès des pays de sensibilisation, en tenant compte de la situation plus pressante résultant du COVID-19 et d'autres impacts.
- Tous les collègues devront continuer à soutenir la Guinée équatoriale dans la mise en œuvre de l'ITIE, en soutenant notamment la société civile dans le pays.

Le Conseil d'administration accepte la recommandation du Secrétariat et décide le retrait de la candidature de la Guinée équatoriale à l'ITIE. Le Conseil d'administration encourage la Guinée équatoriale à soumettre une nouvelle candidature à l'ITIE répondant aux Exigences de l'ITIE en matière d'adhésion. La présidente du Conseil d'administration indique que le Secrétariat sera à disposition pour aider la Guinée équatoriale à préparer une nouvelle candidature.

Mesure :

- Le Secrétariat international devra apporter son soutien à la Guinée équatoriale dans la préparation d'une nouvelle demande de candidature, le cas échéant, et envisager une éventuelle évaluation de l'espace civique en Guinée équatoriale, avec le soutien des membres du Conseil d'administration et de la société civile, des entreprises et d'autres parties prenantes.
- Le Secrétariat devra envisager une stratégie pour documenter et prôner la candidature à l'ITIE auprès des pays de sensibilisation, en tenant compte des arguments les plus convaincants résultant du COVID-19 et d'autres impacts.

48-3 Rapport de la Banque mondiale

Christopher Sheldon, chef de service au pôle mondial Énergie et industries extractives, présente le rapport du Groupe de la Banque mondiale (GBM). Il reconnaît les vastes effets de la crise de

COVID-19 en soulignant qu'elle continue d'être au centre des travaux de la Banque mondiale. Il indique que le GBM mène des travaux analytiques pour examiner l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les marchés des matières premières et les premiers résultats indiquent qu'elle provoque des perturbations dans les secteurs pétrolier, gazier et minier, entraînant de graves impacts à tous les niveaux. Dans cette optique, il souligne l'importance de l'appropriation par les pays du processus de mise en œuvre de l'ITIE, en indiquant que la crise, dans de nombreux cas, renforcera le processus et contribuera à l'appropriation par les gouvernements du processus ITIE.

Les membres du Conseil d'administration remercient le GBM de son soutien continu et s'accordent sur l'importance de l'appropriation par les pays du processus ITIE pour assurer sa durabilité. Les membres du Conseil d'administration représentant la société civile remarque encore une fois que la société civile n'a, à ce jour, pas reçu de soutien direct du Programme mondial d'appui aux industries extractives (EGPS) 1 ou 2. Christopher convient qu'il existe un vaste programme mondial de soutien aux organisations de la société civile dans la mise en œuvre de l'ITIE au niveau local et note que ce programme est aux dernières étapes du déblocage des fonds. Il convient que les informations supplémentaires demandées par les organisations de la société civile seront ajoutées aux tableaux.

Mesure :

- Le GBM devra partager la liste des bénéficiaires de subventions par nom d'organisation, et pas seulement par pays.

48-4 Rapport du Comité de Mise en œuvre

Document du Conseil d'administration 48-4-A Mesures relatives aux échéances de soumission des rapports et des demandes de prorogation.

Ian Mwiinga, coprésident du Comité de Mise en œuvre, présente le document. Il souligne que l'évaluation du Comité est que les mesures convenues en mai ont apporté une souplesse indispensable et devront être prolongées jusqu'en 2021, en particulier compte tenu des problèmes de financement dans plusieurs pays ITIE. Il ajoute qu'il sera important d'avoir des communications plus approfondies sur les implications pratiques de ces mesures et de partager les premiers exemples émanant de pays mettant en œuvre une déclaration assouplie, et que le Conseil d'administration pourrait envisager d'examiner les premiers enseignements de cette approche au cours du premier semestre 2021.

Les membres du Conseil d'administration font les remarques suivantes :

- Bien que ces mesures soient utiles pour les pays gravement touchés par la crise de COVID-19, le Conseil d'administration devra veiller à ce que d'autres pays ne profitent pas de cette souplesse pour retarder la déclaration ou affaiblir la supervision par le Groupe multipartite.
- Le Comité de Mise en œuvre devra également tenir compte d'autres circonstances difficiles lors de l'examen des demandes de prorogation d'échéance soumises par les pays, telles que les conflits et les transitions politiques.

Le Conseil d'administration approuve les recommandations figurant dans le document du Conseil d'administration 48-4-A.

Mesure :

- Le Secrétariat international devra aider les pays mettant en œuvre l'ITIE à adopter les mesures figurant dans le document du Conseil d'administration 48-4-A et encourager des approches innovantes en matière de déclaration.

Document du Conseil d'administration 48-4-B La transition énergétique et l'ITIE : priorités et prochaines étapes

Erica Westenberg, coprésidente du Comité de Mise en œuvre, présente le document. Elle indique que le Comité de Mise en œuvre a examiné les conclusions du rapport de Chatham House intitulé « *Transparency in transition : Climate Change, Energy Transition and the EITI* » et recommande que le Conseil d'administration approuve les quatre étapes décrites dans le document. Elle souligne que l'accent n'est pas mis sur la question de savoir si les pays de l'ITIE doivent modifier leur combinaison d'énergie domestique, mais d'offrir un soutien aux pays qui souhaitent faire progresser l'analyse nationale et d'éclairer les discussions sur la manière dont les changements énergétiques mondiaux impactent les pays de l'ITIE. Elle remarque que l'examen des problèmes fondamentaux concernant la résilience des revenus a toujours été au cœur du mandat de l'ITIE, que la transition énergétique apporte une nouvelle dimension urgente et de nouvelles informations qui sont pertinentes dans la compréhension de telles questions et que l'ITIE a accumulé une expérience multipartite indispensable pour la facilitation de ces discussions.

Les membres du Conseil d'administration font les remarques suivantes :

- L'affectation du budget proposé doit être clarifiée et se concentrer sur la période 2020-2022 menant à la Conférence mondiale 2022. Le Secrétariat international doit s'assurer qu'il existe des ressources appropriées pour financer ces travaux.
- La notion de résilience des revenus évoluera au fil du temps et produira des résultats différents dans les pays mettant en œuvre l'ITIE, soulignant la nécessité d'une solide analyse au niveau des pays.
- Il reste encore du travail à faire pour identifier les divulgations ITIE les plus pertinentes pour faire la lumière sur la transition énergétique, contribuer à soutenir le travail d'autres organisations et encourager les discussions au niveau national. À titre d'exemple, l'on peut citer les données sur l'emploi généré par l'industrie des combustibles fossiles et les opportunités liées à la production de minéraux stratégiques. L'accent doit être mis sur les données et les rapports existants.
- La troisième étape suivante proposée au sujet de l'intégration de la transparence sur la transition énergétique dans la Norme reste ambiguë. Toute modification de la Norme 2022 devra être annoncée bien à l'avance, afin de permettre aux pays de se préparer, et devra prendre en considération les priorités nationales.

Le Conseil d'administration approuve les recommandations contenues dans le Document du Conseil d'administration 48-4-B, en ajoutant l'indication « examiner la manière de » au troisième point sur l'intégration de la transparence sur la transition énergétique par le biais de la Norme ITIE. La présidente conclut que l'ITIE a un avantage comparatif, car elle a fourni une grande quantité de données qui pourront contribuer à définir une voie à suivre pour les pays à mesure que la transition énergétique progresse.

Mesure :

- Le Secrétariat international devra refléter les commentaires sur la troisième prochaine étape proposée dans la décision finale du Conseil d'administration.
- Le Secrétariat international devra poursuivre ses efforts de collecte de fonds pour soutenir ses travaux sur la transition énergétique et pour sensibiliser les pays et partenaires intéressés par une mise en œuvre de l'ITIE.

Document du Conseil d'administration 48-4-C Évaluation indépendante de l'ITIE

Erica Westenberg, coprésidente du Comité de Mise en œuvre, présente le document sur les prochaines étapes proposées en matière d'évaluation indépendante. Le Comité de Mise en œuvre recommande que cette évaluation associe des composantes au niveau national et au niveau mondial pour trouver des éléments de preuve attestant des contributions de l'ITIE aux objectifs de développement, telles qu'exprimés dans la Norme ITIE et formulés dans les plans de travail nationaux de l'ITIE. En outre, le Comité recommande de charger le Comité de Gouvernance et de Supervision d'examiner toutes les questions d'organisation et de gouvernance dans le cadre de son plan de travail à l'approche de la Conférence mondiale. La recommandation du Comité de Mise en œuvre est que le Secrétariat rédige les Termes de Référence, en tenant compte des commentaires formulés par le Comité.

Les membres du Conseil d'administration font les remarques suivantes :

- L'évaluation indépendante doit être ciblée et pragmatique et prendre en compte les recommandations des examens précédents.
- Le fait de donner la priorité à ce travail est sujet à caution, compte tenu de la pandémie mondiale et du besoin continu de soutien financier des pays mettant en œuvre l'ITIE. La Validation est le mécanisme le plus approprié pour examiner l'impact de l'ITIE, et du temps est nécessaire pour revenir à une situation d'après-COVID-19 stable et pour voir les résultats du nouveau modèle de Validation.
- L'évaluation devra examiner l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE dans les pays confrontés à des défis liés à la corruption et à la pauvreté.
- Il existe un intérêt manifeste de la part du collège des pays mettant en œuvre l'ITIE pour un examen organisationnel. Le Comité de Gouvernance et de Supervision devra examiner les options décrites dans le document. Certaines questions figurent déjà à l'ordre du jour du Comité, notamment celles d'une auto-évaluation du Conseil d'administration et d'un examen des directives du collège.
- Des efforts supplémentaires en matière de collecte de fonds sont nécessaires et devront être mis dans la balance par rapport à d'autres besoins de financement pour soutenir la mise en œuvre au niveau des pays dans le contexte de crise de COVID-19.

Le Conseil d'administration approuve les recommandations contenues dans le document du Conseil d'administration 48-4-C.

Mesure :

- Le Secrétariat international devra rédiger les Termes de Référence et recruter un consultant dûment qualifié pour l'examen indépendant, avec la contribution du Comité de Mise en œuvre.
- Le Comité de Gouvernance et de Supervision devra étudier les aspects d'un examen

organisationnel à même d'être traités dans le cadre du plan de travail du comité.

48-5 Rapport du Comité de Comité de Candidature et de Sensibilisation

Document du Conseil d'administration 48-5 Évaluation de candidature : Équateur

Par message vidéo, le ministre des Finances, de la Planification et du Développement économique de l'Ouganda, l'Honorable Matia Kasaija, fait part de ses priorités pour la mise en œuvre de l'ITIE.

Diana Kaissy, présidente du Comité de Candidature et de Sensibilisation, présente la recommandation du Comité selon laquelle l'Équateur doit être accueilli en tant que pays mettant en œuvre l'ITIE. Conformément à la Norme ITIE, l'Équateur est tenu de publier les informations requises dans les 18 mois suivant son admission en tant que pays mettant en œuvre l'ITIE. La Validation débutera dans un délai de deux ans et demi après l'accession au statut de pays candidat.

Esteban Manteca, du Secrétariat international, présente le document, en fournissant les éléments suivants :

- Le Secrétariat a reçu la candidature de l'Équateur le 14 août 2020.
- Le Secrétariat a évalué cette candidature et a conclu que l'Équateur avait satisfait aux étapes nécessaires pour devenir un pays candidat à l'ITIE. Le Comité de Candidature et de Sensibilisation a examiné cette évaluation et recommandé que l'Équateur soit admis en tant que pays candidat à l'ITIE.
- Toutes les parties prenantes sont fermement engagées envers le processus ITIE. Certaines organisations de la société civile poussent l'Équateur à mettre en œuvre l'ITIE depuis 2012. Les efforts du gouvernement pour rejoindre l'ITIE comprenaient la préparation d'une étude de cadrage avec le soutien de la Banque mondiale et la nomination d'un Secrétariat national pour diriger le processus ITIE.
- Il est souligné que le financement représente un défi, étant donné la crise sanitaire et économique en cours en Équateur. Des efforts sont faits pour inciter les donateurs internationaux à financer la première phase de la mise en œuvre de l'ITIE. Le Secrétariat croit comprendre que le gouvernement a obtenu 70 000 USD de l'USAID et lancera une demande auprès de l'EGPS de la Banque mondiale.

Les membres du Conseil d'administration font les commentaires suivants :

- Le collège de la société civile appuie la recommandation du Comité d'admettre l'Équateur en tant que pays candidat et souligne l'engagement et le soutien de la société civile dans le pays.
- Le collège de l'ALC soutient également la recommandation du Comité et reconnaît l'importance du secteur des industries extractives en Équateur et l'importance de sa candidature dans la région ALC.
- Le Conseil d'administration et le Secrétariat devront encourager le gouvernement équatorien à fournir un financement public pour la mise en œuvre de l'ITIE dans le pays, afin de susciter l'adhésion du gouvernement et de limiter un financement au coup par

coup.

Le Conseil d'administration accepte la recommandation du Comité et décide, concernant le Document du Conseil d'administration 48-5, d'admettre l'Équateur en tant que nouveau pays candidat à l'ITIE.

Par message vidéo, le vice-ministre des Mines de l'Équateur, César Vázquez, souligne le soutien du gouvernement équatorien à la mise en œuvre de l'ITIE, ainsi que les efforts accomplis par ce dernier pour améliorer la gouvernance et accroître la transparence dans le secteur des industries extractives par le biais du processus ITIE.

Mesure :

- La présidente devra écrire au gouvernement équatorien pour l'informer de la décision du Conseil d'administration.

48-6 Rapport du Comité de Gouvernance et de Supervision

Document du Conseil d'administration 48-6 Accroissement de la transparence et de la redevabilité dans les prises de décision du Conseil d'administration

Oleksiy Orlovsky, président du Comité de Gouvernance et de Supervision commence par présenter les récents travaux du Comité. Ces travaux comprennent la nomination d'un auditeur pour 2020. Une recommandation du Comité de Gouvernance et de Supervision suivra dans la prochaine Circulaire du Conseil d'administration. Le Comité de Gouvernance et de Supervision examine également les options pour évaluer le respect des attentes à l'égard des entreprises soutenant l'ITIE, y compris pour les nouvelles entreprises soutenant l'ITIE, et examine les directives de chaque collègue de l'Association ITIE.

Les membres du Conseil d'administration formulent les commentaires suivants sur l'évaluation du respect des attentes à l'égard des entreprises soutenant l'ITIE :

- Les travaux tombent à point nommé étant donné que certaines entreprises américaines soutenant l'ITIE n'ont pas déclaré publiquement leur soutien à l'approche de l'ITIE en matière de déclaration par projet.
- Les attentes à l'égard des entreprises soutenant l'ITIE sont insuffisantes, compte tenu des Exigences de la Norme 2019 concernant les entreprises d'État dans les pays mettant en œuvre. Il convient d'avoir des règles du jeu équitables. L'ITIE doit envisager de poursuivre les travaux sur le recouvrement des coûts, la minimisation des impôts et d'autres questions importantes pour les pays mettant en œuvre l'ITIE.

En ce qui concerne le document du Conseil d'administration 48-6, le Comité de Gouvernance et de Supervision a examiné les politiques et pratiques de l'ITIE en matière de confidentialité des délibérations du Comité et du Conseil d'administration, y compris le Code de conduite et la politique d'ouverture de l'ITIE. Des inquiétudes ont été soulevées concernant la large diffusion des documents internes du Conseil d'administration (p. ex., concernant les Validations en cours). L'accent est mis sur les procédures, les délibérations et la documentation relatives à la prise de décision du Conseil d'administration de l'ITIE. Les mesures ne s'appliqueront pas aux divulgations et aux délibérations dans les pays mettant en œuvre l'ITIE conformément à la Norme ITIE.

Les membres du Conseil d'administration font les commentaires suivants :

- Un équilibre et un discernement sont nécessaires pour que les membres du Conseil d'administration puissent consulter leurs collègues selon que de besoin, afin de représenter efficacement leur collège, sans compromettre la confidentialité des délibérations des Comités et du Conseil d'administration ;
- Il est important de veiller à ce que tous les collèges soient traités de manière égale et à ce que l'approche du Conseil d'administration n'empiète pas sur les délibérations des Groupes multipartites, ni sur la supervision exercée par ces derniers dans les pays mettant en œuvre l'ITIE.
- Il convient d'être plus clair quant à savoir qui a l'obligation d'alerter le Conseil d'administration sur les cas et la documentation comprenant des informations sensibles d'un point de vue commercial, sensibles vis-à-vis de la concurrence ou à caractère personnel.
- Le Conseil d'administration doit examiner les mécanismes de réponse requis en cas de violation de la confidentialité.
- L'approche du Conseil d'administration peut continuer d'évoluer sur la base des enseignements tirés, notamment grâce au processus d'auto-évaluation du Conseil d'administration qui est actuellement examiné par le Comité de Gouvernance et de Supervision.

Le Conseil d'administration approuve les recommandations contenues dans le Document du Conseil d'administration 48-6, à savoir (1) d'aborder de manière plus précise la confidentialité des délibérations des Comités et du Conseil d'administration dans le manuel du Conseil d'administration de l'ITIE et dans le processus d'initiation des membres et suppléants du Conseil d'administration de l'ITIE ; (2) d'encourager les Comités et le Secrétariat international à identifier clairement tout cas et toute documentation contenant des informations sensibles d'un point de vue commercial, sensibles vis-à-vis de la concurrence ou à caractère personnel.

Mesures :

- Le Secrétariat international devra mettre à jour le manuel du Conseil d'administration et les documents d'initiation au Conseil d'administration, conformément aux propositions du Document du Conseil d'administration 48-6.
- Le Secrétariat international devra mettre à jour les modèles de documents du Conseil d'administration de manière à identifier clairement tout cas comprenant des informations sensibles d'un point de vue commercial, sensibles vis-à-vis de la concurrence ou à caractère personnel, conformément à la proposition du Document du Conseil d'administration 48-6.

48-7 Rapport du Comité de Validation

Document du Conseil d'administration 48-7-A Projet d'ébauche pour un nouveau modèle de Validation

Stephen Douglas, coprésident du Comité de Validation, présente le document en soulignant que le projet d'ébauche pour un nouveau modèle de Validation et les dispositions transitoires connexes ont été présentés par le Comité de Validation pour décision. Ce document comprend un

projet de procédure de Validation pour discussion.

Les membres du Conseil d'administration font les remarques suivantes :

- Les membres du Conseil d'administration se réjouissent du nouveau modèle de Validation, en soulignant qu'il permet d'améliorer la durabilité et la pertinence de l'ITIE.
- Plusieurs membres du Conseil d'administration indiquent que, lors de la clarification des critères de recrutement d'experts extérieurs dans le cadre de la Validation, le Comité de Validation devra tenir compte de l'importance d'assurer l'indépendance et la crédibilité de la Validation.
- Il est précisé que le Comité de Validation et les autres Comités du Conseil d'administration concernés prépareront les modifications nécessaires aux Sections 4 et 5 de la Norme ITIE 2019, pour approbation lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration en février 2021.
- Les membres de la société civile siégeant au Conseil d'administration proposent que la note générale reflète une moyenne des notes des trois composantes. Il est expliqué que le groupe de travail sur l'examen de la Validation et le Comité de Validation ont étudié la question de manière approfondie avant de recommander un calcul basé sur la note moyenne de chaque Exigence ITIE. Le Conseil d'administration charge le Comité de Validation d'approfondir cette question lors de la finalisation du nouveau Guide de Validation.
- Le représentant de la société civile souligne l'importance, dans le Guide de Validation, d'un renforcement de l'évaluation de l'engagement de la société civile. Les soumissions faites par le Conseil mondial Publiez Ce Que Vous Payez et un groupe de représentants de la société civile des pays mettant en œuvre l'ITIE sont évoquées.

Le Conseil d'administration approuve la recommandation figurant dans le Document 48-7-A , avec la clarification de la procédure de notation qui sera discutée et convenue dans le nouveau Guide de Validation. En outre, les détails des mécanismes de recrutement d'un expert extérieur feront l'objet de clarifications lors de la Validation. Aucune objection n'est formulée concernant les dispositions transitoires proposées. Le Conseil d'administration charge le Comité de Validation de finaliser la révision du Guide de Validation et de la procédure de Validation, pour approbation par le Conseil d'administration par voie de circulaire d'ici fin 2020. Le Conseil d'administration charge le Comité de Validation, en consultation avec ses autres Comités, de préparer les modifications aux Sections 4 et 5 de la Norme ITIE 2019, pour approbation par le Conseil d'administration lors de sa prochaine réunion.

Mesure :

- Le groupe de travail sur l'examen de la Validation et le Comité de Validation devront finaliser la révision du Guide de Validation, de la procédure de Validation et des modèles de collecte de données, pour approbation par le Conseil d'administration, par voie circulaire d'ici la fin de l'année 2020.
- Le Secrétariat international devra consulter les pays mettant en œuvre l'ITIE pour connaître leurs préférences concernant la date de leur première Validation en vertu du nouveau modèle, et proposer un nouveau calendrier de Validation en tenant compte des facteurs énoncés dans l'Annexe A du document du Conseil d'administration 48-7-A.
- Le Comité de Validation devra préparer les modifications aux Sections 4 et 5 de la Norme ITIE

2019, de manière à refléter le projet d'ébauche convenu pour un nouveau modèle de Validation.

Document du Conseil d'administration 48-7-B Rapport du Comité de Validation

Helen Clark invite Cielo Magno, coprésidente du Comité de Validation, à présenter les recommandations du Comité au Conseil d'administration. Le Conseil d'administration est sensible à l'efficacité avec laquelle le Comité de Validation a traité la plupart des cas de Validation par le biais de circulaires, ce qui a permis au Conseil d'administration lui-même de se concentrer sur les cas les plus épineux.

Cielo Magno présente le rapport du Comité de Validation, précisant qu'il contient une seule recommandation pour décision. Elle présente l'unique cas de Validation de pays pour décision, la troisième Validation de la Mauritanie, en soulignant que des progrès considérables ont été accomplis concernant la plupart des mesures correctives. Il est recommandé au Conseil d'administration de convenir que la Mauritanie a réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2016, des améliorations considérables ayant été apportées concernant plusieurs Exigences individuelles, avec 18 mois pour prendre en compte une mesure corrective sur la propriété effective.

Les membres du Conseil d'administration font les remarques suivantes :

- Des représentants des pays mettant en œuvre l'ITIE expriment des inquiétudes quant à la rigidité du modèle de Validation actuel, signifiant que la Mauritanie n'est pas évaluée de manière générale comme ayant accompli des « progrès satisfaisants » dans la mise en œuvre de la Norme malgré la prise en compte de toutes les mesures correctives sauf une. Il est souligné que l'Exigence 2.5 sur la propriété effective est une exigence onéreuse et que la Mauritanie devra être encouragée à faire davantage de progrès.
- Des représentants de la société civile et de l'industrie font valoir la nécessité d'assurer une cohérence avec les décisions antérieures prises dans le cadre du modèle de Validation actuel. Il est noté que la Mauritanie démontre l'importance de réviser le modèle de Validation afin d'introduire une approche plus nuancée de la Validation.
- Il est indiqué que la Mauritanie pourra demander une quatrième Validation anticipée avant que la période de 18 mois ne soit écoulée.

Le Conseil d'administration approuve la recommandation du Comité de Validation.

Mesure :

- La présidente devra écrire au gouvernement mauritanien pour l'informer de la décision du Conseil d'administration.
- Le Secrétariat devra publier les résultats de la Validation de la Mauritanie, y compris la documentation à l'appui.

48-8 Rapport du Comité des Finances

Document du Conseil d'administration 48-8 Plan de travail pour 2021

Dominic Emery présente un résumé des points saillants du plan de travail. Il souligne que cette politique n'est pas une catégorie budgétaire distincte, mais qu'elle est intégrée dans le cadre d'autres fonctions de dépenses. Mark Robinson indique que les chiffres du budget 2021 sont prévisionnels et qu'une version plus précise et détaillée, comportant des scénarios mis à jour, sera fournie dans la version du plan de travail soumise à l'approbation finale du Conseil d'administration. Il souligne que le budget prévu pour 2021 est de 7 millions USD et que le Secrétariat a reçu à titre provisoire une subvention sur 5 ans de 7,2 millions USD de la part de la Fondation BHP en vue d'un travail collaboratif avec Open Ownership sur la transparence en matière de propriété effective. La présidente fait remarquer que le plan de travail est pour discussion et non pas pour décision.

Les membres du Conseil d'administration soulèvent les questions suivantes :

- Les membres de la société civile soulignent qu'en préparation de la Conférence mondiale 2022, il serait utile de disposer d'une liste des membres de l'Association ITIE, indiquant que cela figurera dans les travaux du Comité de Gouvernance à l'avenir.
- Les représentants des pays mettant en œuvre l'ITIE approuvent le plan de travail, en particulier sa composante sur le renforcement du rôle de l'ITIE dans la formulation de politiques et les débats publics. Des travaux supplémentaires sur la communication de l'ITIE dans les pays la mettant en œuvre seront souhaitables dans la version définitive du plan de travail.
- Le collège des pays soutenant l'ITIE appuie les éléments du plan de travail sur l'autonomisation de la société civile et l'égalité des sexes, qui sont des éléments clés du plan de travail actuel.
- Le collège des entreprises souligne que le plan de travail est solide et appuie le renforcement des capacités, en particulier en ce qui concerne l'égalité des sexes.

Mesure :

- Le Secrétariat devra préparer un plan de travail définitif qui sera soumis par voie de circulaire pour décision.

48-9 Autres questions

La présidente remercie les membres du Conseil d'administration pour la discussion productive sur les points de l'ordre du jour et fait part des dates proposées pour les 49^e et 50^e réunions du Conseil d'administration en 2021 :

- Il est proposé que la 49^e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE se tienne du 17 au 18 février 2021 par téléconférence ;
- Il est proposé que la 50^e réunion du Conseil d'administration de l'ITIE se tienne du 9 au 10 juin 2021 par téléconférence ; Le lieu et le format seront confirmés début 2021.

Elle souligne que le Secrétariat international suivra de près les conseils aux voyageurs, afin de

confirmer les détails de la réunion de juin, pour laquelle la ville de Buenos Aires avait été proposée à titre provisoire.

La présidente informe ensuite le Conseil d'administration des récentes délibérations du Comité de Réponse Rapide (CRR) concernant les crises dans les pays mettant en œuvre l'ITIE et invite Richard Morgan, président du Comité, à fournir un résumé de ses délibérations et des prochaines étapes convenues.

Richard Morgan informe le Conseil d'administration des délibérations du Comité de Réponse Rapide en soulignant que le Comité s'est réuni à plusieurs reprises au cours des dernières semaines pour discuter des points suivants :

- **La situation au Mali** – Suite au coup d'État militaire au Mali le 18 août 2020, le CRR continuera à suivre de près la situation dans ce pays. Il attendra la clarification sur l'état de la transition vers un gouvernement civil avant que toute mesure ne soit prise par l'ITIE.
- **La situation au Myanmar** – Suite aux préoccupations soulevées par les OSC au Myanmar concernant la nomination d'un nouveau Coordonnateur National ayant des liens étroits avec des entreprises minières, le Comité suit de près l'évolution de la situation avant que toute mesure ne soit prise par l'ITIE.
- **La situation en Arménie** – Le gouvernement arménien a envoyé une lettre datée du 1er octobre au secrétaire du Conseil d'administration concernant le conflit du Haut-Karabakh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan (lettre disponible [ici](#)). Le Comité convient que la question dépasse le mandat de l'ITIE et recommande à la présidente de répondre à la lettre à cet effet. Cette lettre est disponible [ici](#).

La présidente prend acte des discussions du CRR et invite Mark Robinson à donner un bref aperçu des lettres soumises par diverses parties prenantes à l'attention du Conseil d'administration. Mark Robinson fait ressortir que la présidente et les membres du Conseil d'administration et le Secrétariat international de l'ITIE ont reçu les lettres suivantes :

- Une lettre datée du 6 octobre adressée aux membres du Conseil d'administration par des OSC de la région d'Amérique latine et des Caraïbes, appelant à un dialogue visant à améliorer les conditions de travail dans les Groupes multipartites de leurs pays respectifs. Cette lettre est disponible [ici en anglais](#) et [ici en espagnol](#) sur l'espace interne du site Internet de l'ITIE. Mark Robinson indique que le Secrétariat a répondu, au nom de la présidente et du Conseil d'administration, en proposant d'organiser une téléconférence avec les signataires en vue de répondre aux préoccupations soulevées dans la lettre.
- Une lettre datée du 13 octobre adressée aux membres du Conseil d'administration par des OSC de la région Asie-Pacifique, attirant l'attention du Conseil d'administration sur les préoccupations liées aux méthodes proposées pour évaluer l'Exigence 1.3 de la Norme ITIE par le Groupe de travail sur la Validation de l'ITIE. Cette lettre est disponible [ici](#) sur l'espace interne du site Internet de l'ITIE. Mark Robinson propose que le Secrétariat assure un suivi auprès des signataires de la lettre pour répondre aux préoccupations soulevées.
- Une lettre datée du 7 octobre adressée à la présidente du Conseil d'administration par le président du Conseil mondial PCQVP pour saluer la discussion sur la transition énergétique. Cette lettre est disponible [ici en anglais](#) et [ici en français](#) sur l'espace interne du site Internet de l'ITIE. Marc Robinson a accusé réception de cette lettre.

Mesure :

- Le Secrétariat et le Comité de Réponse Rapide devront suivre de près la situation au Myanmar.
- La présidente devra répondre au gouvernement arménien concernant la lettre qu'il lui a adressée en date du 1^{er} octobre 2020.

Annexe 1 – Liste des participants

(Board members not attending in grey)

Chair

Rt Hon. Helen CLARK

Countries

Mr Ruslan BAIMISHEV, Deputy Minister, Ministry of Industry and Infrastructure Development, Kazakhstan

Alt: **Ms Viktoriia GNATOVSKA**, Director of Energy and Resource Efficiency Policy Formation Directorate, Ministry of Energy, Ukraine

Ms Maria Teresa S. HABITAN, Assistant Secretary of the Department of Finance, Philippines
Alt: **Mr Ego SYAHRAL**, Secretary General of Ministry of Energy and Mineral Resources, Indonesia

Mr Ian Chitumba MWIINGA, National Coordinator, EITI Secretariat, Zambia

Alt: **Ms Francess Piagie ALGHALI**, Minister of State, Office of the Vice-President, Sierra Leone

Ms Awa Marie COLL-SECK, Minister of State, Senegal

Alt: **Mr Django Mady COULIBALY**, EITI National Coordinator, Mali

Ms Agnès Solange ONDIGUI OWONA, EITI National Coordinator, Cameroon

Alt: **Mr Michel OKOKO**, EITI National Coordinator, Republic of Congo

Ms Carolina ROJAS HAYES, Vice Minister of Mines, Ministry of Mines and Energy, Colombia

Alt: **Mr Victor Murillo HUAMÁN**, Vice-Minister of Hydrocarbons, Ministry of Energy and Mines, Peru

Supporting Countries

Alt: **Ms Erin KOTHEIMER**, Director Office of Policy Analysis and Public Diplomacy, Bureau of Energy Resources, United States Department of State, USA

Mr Timo VOIPIO, Senior Adviser, Ministry of Foreign Affairs, Finland

Alt: **Ms Christine DETAILLE**, Head of Unit Transitional Development and Governance, Ministry of Foreign Affairs, Foreign Trade and Development Cooperation, Belgium

Mr Sören DENGGE, Head of Division, Energy, Infrastructure and Raw Materials, Federal Ministry for Economic Cooperation and Development, Germany

Alt: **Mr Taco WESTERHUIS**, Coordinator of international Circular Economy and Commodities policies, DG International Cooperation, Directorate for Inclusive Green Growth (IGG), Netherlands

Civil Society Organisations

Mr César GAMBOA, Executive Director, Derecho, Ambiente y Recursos naturales, Perú

Alt: **Mr Óscar PINEDA**, Community Organising Coordinator, Project on Organizing, Development, Education and Research (PODER), Mexico

Mr Brice MACKOSSO, Secrétaire Permanent, Commission Justice et Paix, Republic of Congo

Alt: **Mr Mtwalo MSONI**, National Coordinator, Publish What You Pay (PWYP), Zambia

Ms Cielo MAGNO, Bantay Kita/PWYP Philippines ; Assistant Professor University of the Philippines, Philippines

Alt: **Ms Diana El KAISSY**, Executive Director, The Lebanese Oil and Gas Initiative (LOGI), Lebanon

Mr Oleksiy ORLOVSKY, Programme Director, International Renaissance Foundation, Ukraine

Alt: **Ms Mariya LOBACHEVA**, Executive Director, Echo - Public Association, Kazakhstan

Ms Erica WESTENBERG, Director of Governance Programs, Natural Resources Governance Institute (NRGI)

Alt: **Mr Simon TAYLOR**, Co-founder and Director, Global Witness

Companies including Investors

James NICHOLSON, Head of Corporate Responsibility, Trafigura Group

Alt: **Ms Dyveke ROGAN**, Senior Analyst, Norwegian Bank Investment Management (NBIM)

Mr Stuart BROOKS, Manager, International Relations, Chevron

Alt: **Mr Matt GOBUSH**, Senior Advisor for Public and Government Affairs, Exxon Mobil Corporation

Mr Stephen DOUGLAS, Senior Adviser to the President, Exploration & Production, Total

Alt: **Mr Erik NÜRNBERG**, Senior Legal Policy Adviser, Equinor

Mr James ENSOR, Executive Director, BHP Billiton Foundation

Alt: **Mr Carlos ARANDA**, Manager Technical Services, Southern Peru Copper Corporation

Mr Alan McLEAN, Executive Vice President Taxation and Corporate Structure, Royal Dutch Shell

Alt: **Mr Dominic EMERY**, Vice President, Group Strategic Planning, BP

Ms Simone NIVEN, Group executive Corporate Relations, External Affairs, Rio Tinto

Alt: **Mr Richard MORGAN**, Head of Government Relations, Anglo American

Board Secretary

Mr Mark ROBINSON, Executive Director, EITI International Secretariat, Oslo

Observers

Mr Marwan ABDALLAH, Project Manager, Organization for Energy Sustainability- Publish What You Pay (PWYP), Lebanon

Mr Agus Cahyono ADI, Head of Energy & Mineral Data and Technology Information Center, Ministry of Energy and Mineral Resources, Indonesia

Mr Nick ALLEN, Societal Issues Manager, BP plc, UK

Ms Bronia ARINDA, Secretary & Communications Liaison Officer, EITI Secretariat, Uganda

Ms Laurence ARNOULD, Spécialiste de programme, Organisation internationale de la Francophonie, France

Mr Alan BACARESE, Director Integrity and Anti-Corruption, African Development Bank (AFGB), Cote D'Ivoire

Mr Adnan BAHIYA, Executive Director, Global Council Member, Publish What You Pay (PWYP), Iraq

Ms Abigail BAKKER, Policy Officer | Private Sector Partnerships Section, Economic Growth and

Sustainability Division, Department of Foreign Affairs and Trade (DFAT), Australia

Mr Luke BALLENY, Manager, International Council on Mining and Metals (ICMM), UK

Ms Houda BELGHAJI, Energy Consultant, Publish What You Pay (PWYP) – ATTEM, Tunisia

Ms Marte BRISEID, Senior Adviser, Oil for Development Section, Norwegian Agency for Development Cooperation (NORAD), Norway

Ms Clémence CONTENSOU, Policy Officer Transparency in Extractive Industries and Open Government, Mission of Democratic Governance, Ministry of Europe and Foreign Affairs, France

Ms Nicole BIESKE, Head of Programme, Mining for Sustainable Development, Transparency International, Australia

Ms Marième Anna DIAWARA, EITI National Coordinator, Senegal

Ms Sophie DURHAM, Senior Advisor, Climate Change and Public Policy, Kosmos Energy

Ms Rebecca ENGBRETSEN, Policy Analyst – Anti-Corruption and Illicit Financial Flows, Global Partnerships and Policy Division, Development Co-operation Directorate, France

Ms Christelle EL HAYEK, Project Manager, LOGI-Publish What You Pay (PWYP), Lebanon

Mr Peter ELLEHØJ, Special Advisor Anti-Corruption, Ministry of Foreign Affairs, Denmark

Mr Mustapha FALL, Legal Advisor, EITI Senegal

Ms Sophie GIRKE, Junior Advisor, Extractives for Development – X4D, Global Policy, Governance, Cities, GloBe (Sectoral and global programmes), Germany

Ms Mareike GOEHLER-ROBUS, Advisor, D-EITI Secretariat, Germany

Ms Lisa GÜNTHER, Policy Officer, Federal Ministry of Economic Affairs and Energy, Germany

Ms Rosie HARDWARE, Personal Assistant, EITI Chair

Ms Kari HATCHER, Energy Officer, Department of State, USA

Ms Lina HOLGUIN, Senior Policy Analyst, Natural Resources and Governance Division, Global Affairs, Canada

Ms Charlotte HULL, Deputy Director, Head of Governance, Open Societies and Anti-Corruption (GOSAC), DFID, UK

Ms Hidemi ISHIKURA, Assistant Director, Economic Security Division, Ministry of Foreign Affairs, Japan

Ms Andrea JUENEMANN, National Coordinator D-EITI, Head of Unit, Federal Ministry for Economic Affairs and Energy, Germany

Ms Rabea KAAS, Advisor, D-EITI Secretariat, Germany

Mr Fred KABANDA, Division Manager, Extractives, African Development Bank, African Natural Resources Centre (ANRC), Cote D'Ivoire

Mr Rob KEELING, Programme Lead | Foreign, Commonwealth & Development Office, Department for International Development (DFID), UK

Mr Jimmi KJAER, Legal Advisor to the Deputy Minister, Ministry of Mineral Resources, Greenland

Ms Sharon KUKU, Communications and Media Consultant, EITI Secretariat, Uganda

Mr Johannes LOHMEYER, Advisor, Extractives for Development – X4D, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, Germany

Mr Maher MAHMOOD, Energy Expert, Publish What You Pay, Iraq

Ms Isabel MUNILLA, Policy Lead, Extractive Industries Transparency, Oxfam America, USA

Ms Svitlana MIZINA, Adviser, GIZ, Ukraine

Ms Kumiko MORIE, Official, Resource Security Division, Economic Affairs Bureau
Ministry of Foreign Affairs, Japan

Ms Olesia NEKHOROSHKO, EITI National Coordinator, Ukraine

Ms Geesje Van NIEJENHUIS, EITI National Coordinator, The Netherlands

Mr Papa Alioune Badara PAYE, Secrétaire Permanent Adjoint & Responsable Gestion des Données, Secrétariat Technique - Comité National ITIE, Senegal

Mr Jean-Louis PONT, Policy Expert, Transitional Development and Governance Unit (D5.2),
Foreign Affairs, Foreign Trade and Development Cooperation, Belgium

Ms Elisa PETER, Executive Director, Publish What You Pay (PWYP), UK

Mr Sergio PIAZZARDI, Policy Officer, DG Development and Cooperation - EuropeAid
Unit C4 – Private Sector, Trade, European Commission, Belgium

Mr Bastiaan PRIES, Senior Legal Counsel, Shell

Mr Sempe PURBA, Expert Staff, ESDM and EITI Champion, Indonesia

Mr Boris RAEDER, Head of D-EITI Secretariat, Germany

Mr Sven Ulrich RENNERT, EGPS Program Manager, World Bank, USA

Ms Haley RICE, Consultant, Publish What You Pay (PWYP), UK

Mr Mark RICHARDS, Chief Advisor – Global External Affairs and Economic Policy, Rio Tinto

Ms Lorena ROA, EITI National Coordinator, Colombia

Mr Christopher SHELDON, Practice Manager Extractives, Energy & Extractives, World Bank

Mr Luke SOOKOCHEFF, Deputy Director, Natural Resources Governance, Canada

Ms Sally TRUONG, Director, Private Sector Development, Department of Foreign Affairs and Trade
(DFAT), Australia

Mr Jürg VOLLENWEIDER, Deputy Head, Macroeconomic Support Division, State Secretariat for
Economic Affairs (SECO), Switzerland

Mr David Waigwa WACHIRA, EITI unit liaison, World Bank, USA

Ms Nicola WALLACE, National Coordinator and Head – UK EITI Secretariat, UK

Mr Joe WILLIAMS, Senior Officer, Advocacy Manager, Natural Resource Governance Institute
(NRGI), UK

Ms Johanna WYSLUCH, Sector Project Director, Extractives and Development, German
Development Agency (GIZ), Germany

Mr David van der ZWAAG, Assistant Director, Private Sector Partnerships, Department of Foreign
Affairs and Trade (DFAT), Australia

EITI International Secretariat

Ms Chiugo AGHAJI, Country Officer

Ms Marie AH-LIME, Admin Officer, Africa
Mr Bady Mamadou BALDÉ, Deputy Executive Director & Africa Director
Mr Sam BARTLETT, Technical Director
Mr Nassim BENNANI, Policy Manager
Ms Christina BERGER, Digital Manager
Mr Christopher CLAUSSEN, Technical Manager
Ms Murjana GAMAWA, Country Manager
Mr Alex GORDY, Validation Director
Ms Gisela GRANADO, Country Director
Ms Catherine GREENE, Country Officer
Ms Rachel HOLLARS, Communications Officer
Mr Andrew IRVINE, Legal and Corporate Engagement Director
Ms Joanne JONES, Communications Director
Ms Lyidia KILPI, Director, Disclosure Group
Ms Minjung KIM, Data intern
Ms Shemshat KASIMOVA, Projects & Board Liaison Manager
Ms Leah KROGSUND, Capacity Building & Events Manager
Ms Annie MAGNUS, Country Officer
Mr Esteban MANTECA, Country Manager
Ms Fatma NYAMBURA, Policy Officer
Ms Gay ORDENES, Asia Director
Ms Monica OSORIO, Admin Officer, LAC/Asia
Mr Hugo PARET, Technical Officer
Mr Francisco PARIS, LAC Regional Director
Ms Leila PILLIARD, Communications Officer
Ms Jeanette REINERTSEN, HR Manager
Ms Sandra ROJAS, Corporate Engagement/Comms Intern
Ms Ines SCHJOLBERG MARQUES, Policy Director
Ms Indra THÉVOZ, Policy and Country Manager
Ms Olesia TOLOCHKO, Country Officer
Ms Oliana VALIGURA, Regional Director
Mr Edwin WARDEN, Country Officer
Ms Anlaug ØVERGAARD ØSTBY, Executive Asst. & Admin Officer